



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ⴰⵎⴰⵔⴰⵏⴰ ⴰⵎⴰⵔⴰⵏⴰ ⴰⵎⴰⵔⴰⵏⴰ ⴰⵎⴰⵔⴰⵏⴰ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

- La mise à disposition des professeurs du secondaire d'un support pédagogique enregistré par les équipes de l'AMMC pour diffusion auprès des jeunes élèves ;
- La publication de deux nouveaux guides de l'investisseur (comprendre les instruments financiers et leurs mécanismes et comprendre les introductions en bourses) ;
- L'organisation d'une compétition sur la connaissance du marché des capitaux à travers l'application « Quiz Finance ».

Par ailleurs, l'AMMC organisera une séance de formation au profit des formateurs de la Fondation Marocaine pour l'Education Financière (FMEF) portant sur l'organisation et le fonctionnement du marché des capitaux.

A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

www.ammc.ma

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Mme Dania BOUHLAL

E-Mail: danial.bouhlal@ammc.ma

Tél: 07 07 29 19 31